

CONSULTATION PUBLIQUE DE LA
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)
SUR LE PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PMGMR)

MÉMOIRE DÉPOSÉ
À LA COMMISSION DE CONSULTATION PUBLIQUE

PAR MONSIEUR GILBERT B.
CITOYEN DE MONTRÉAL

MONTRÉAL, LE 9 DÉCEMBRE 2003

TABLE DES MATIÈRES

JURISPRUDENCE	4
INTRODUCTION	5
I. COMMENTAIRES SUR CERTAINES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT DU PMGMR PAR LA CMM	7
A. TARIFICATION AU VOLUME	7
B. TARIFICATION AU POND	8
C. TARIFICATION À L'ACTE	8
D. TARIFICATION EN 2 PARTIES	8
II. COMMENTAIRES SUR LE MÉMOIRE DE COLLECTE SÉLECTIVE QUÉBEC (CSQ) ET SES PARTENAIRES	10
III. MISE AU POINT	13
IV. PISTES DE SOLUTIONS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RÉDUCTION À LA SOURCE DE CERTAINS DÉCHETS	13
A. CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ÉDUCATIONNELLES	13
<hr/>	
G.B.	2

TABLE DES MATIÈRES

B. INSPÍRATION FRANÇAÍSE	14
C. SUÍVÍ D'ACHEMÍNEMENT DES CONTENUS DE BACS VERTS	15
D. RÉDUCTION DE CERTAINS DÉCHETS À LA SOURCE	15
E. CONSTRUCTION D'USÍNES D'INCINÉRATION	16
V. PÍSTES DE FINANCEMENT	17
A. RÉOUVERTURE DE LA LOÍ 102 ET UNE PARTÍCIATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT PROVÍNCIAL AÍNSÍ QUE DES COMMERCES À TRÈS GRANDES SURFACES	17
B. PARTÍCIATION FINANCIÈRE COLLECTÍVE	18
C. RÉCUPÉRATION D'UNE PART TRÈS ÍMPORTANTE DES PROFITS PARAMÍNEUX DES GRANDES ÍNSTÍTUTIONS FINANCIÈRES	19
D. DEMANDE D'ANNULATION DES DETTES	19
CONCLUSION	21
 	22
ANNEXE	
• PENSÉES DU JOUR	22

JURISPRUDENCE

CE MÉMOIRE DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ STRICTEMENT
COMME UN « RECUEIL » D'OPINIONS ET D'IDÉES,
DONT CHAQUE PERSONNE QUI LE LIRA POURRA JUGER
DE LA PERTINENCE ET DE LA JUSTESSE DE MES PROPOS
OU DE LEURS IRRECEVABILITÉ EN TOUTE LIBERTÉ,

J'OFFRE MES EXCUSES AUX INSTITUTIONS ET GROUPES
DE PRESSIONS DONT LEURS SENSIBILITÉS POURRAIENT
ÊTRE HEURTÉES PAR MES OPINIONS ET PROPOS TENU
DANS CE DOCUMENT ET JE SOLLICITE LEUR PARDON.
CÉPENDANT J'AI LE DROIT D'ÉMETTRE DES OPINIONS
STRICTEMENT PERSONNELLES QUI N'ENGAGENT
NULLEMENT LA COLLECTIVITÉ À LES APPROUVER.

JE SOUHAÏTE SIMPLEMENT SUSCITER CHEZ LE LECTEUR ET
LA LECTRICE UNE RÉFLEXION SUR CERTAINS ASPECTS DE
L'ENJEU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES ACTUEL MALGRÉ L'IMPERFECTION
RÉDACTIONNEL DE CE DOCUMENT.

INTRODUCTION

J'AI EU CONNAISSANCE DE CETTE CONSULTATION PUBLIQUE À LA FIN DU PROCESSUS VERS LE 15 NOVEMBRE 2003. TOUTEFOIS, J'AI EU LE TEMPS D'ANALYSER SUCCINCTEMENT LE PROJET DU PMGMR DE LA CMM, QUI S'ARTICULE ESSENTIELLEMENT AUTOUR DE 2 VOLETS PRINCIPAUX.

- 1A. PROPOSITIONS DE PISTES DE FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRES AFIN DE FAIRE FACE AUX COÛTS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE QUI SERAIENT ASSUMÉS À 50% PAR L'INDUSTRIE CONFORMÉMENT À LA LOI 102 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ LE 12 DÉCEMBRE 2002 PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DANS UN SOUCI DE NE PAS NUIRE À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES, SPÉCIALEMENT PAR RAPPORT À CELLES DE L'ONTARIO) ET À 50% PAR LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM).
- 1B. LA RÉOUVERTURE DE LA LOI 102 AFIN QUE L'INDUSTRIE ASSUME À 100% LES COÛTS NETS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE AU QUÉBEC TEL QUE SUGGÉRÉ PAR LA CMM.
2. PROPOSITION DE DIFFÉRENTES MESURES POUR ATTEINDRE UN TAUX DE RÉCUPÉRATION DE 60% DES MATIÈRES RECYCLABLES D'ICI 2013 AFIN DE SE CONFORMER À LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 1998-2008 QUI FIXE COMME OBJECTIF GÉNÉRAL DE METTRE EN VALEUR UNE MOYENNE DE 65% DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE PARTICIPER À LA PÉRIODE D'INFORMATION QUI S'ÉTAIT DÉROULÉ DU 14 OCTOBRE AU 30 OCTOBRE 2003, J'AI NÉANMOINS PU INTERVENIR À LA PÉRIODE D'EXPRESSION DES OPINIONS LE 25 NOVEMBRE 2003 POUR PARTAGER AVEC LA COMMISSION MA PRÉOCCUPATION ET MA VIVE DÉSAPPROBATION AU SUJET D'UNE POSSIBLE TARIFICATION À L'USAGE AU CITOYEN DU SECTEUR RÉSIDENTIEL LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS UNE VISION AFFAIRISTE À PEINE VOILÉE, EN CONTRADICTION FLAGRANTE AVEC LE SOUCI DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

CE PRÉSENT DOCUMENT APPUI ET COMPLÈTE MON INTERVENTION À L'AUDIENCE PUBLIQUE DU 25 NOVEMBRE 2003 CONCENTRÉ SPÉCIFIQUEMENT SUR L'ODIEUX DE LA TARIFICATION À L'USAGE TOUT EN PROPOSANT DES SOLUTIONS SIMPLES, ÉCONOMIQUES (NON CÔUTEUSES) POUR RÉDUIRE LE VOLUME DE DÉCHETS DANS LES SITES D'ENFOUISSEMENT AINSI QUE LE NOMBRE DE SITES,

I. COMMENTAIRES SUR CERTAINES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT DU PMGMR PAR LA CMM.

TOUTES LES PROPOSITIONS DE TARIFICATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES QUI VISENT LE CITOYEN DU SECTEUR RÉSIDENTIEL AFIN « QU'IL RÉDUISE SES DÉCHETS » SONT ABÉRANTES, HORRIBLES ET RÉVOLTANTES DONC INACCEPTABLES.

DEPUIS UNE TRENTAÎNE D'ANNÉES LES MODES DE CONSOMMATIONS SONT LE PLUS SOUVENT IMPOSÉS PAR L'INDUSTRIE POUR DES OBJECTIFS COMMERCIAUX ET DE RENTABILITÉ.

TOUTES LES FORMES DE TARIFICATION MENTIONNÉES CI-DESSOUS SONT DES DOUBLES-TARIFICATION. IMPOSER UNE TARIFICATION SUPPLÉMENTAIRE SUR DES CONTENANTS ET EMBALLAGES SÉLECTIVEMENT COLLECTÉS, QUI ONT DÉJÀ ÉTÉ PAYÉ À L'ACHAT DU PRODUIT REPRÉSENTE PUREMENT ET SIMPLEMENT DU VOLET PÉNALISE INDUMENT LES GENS À FAIBLES REVENUS.

A. TARIFICATION AU VOLUME

EST UN MODE PAR ACHAT D'ÉTIQUETTES COLLANTES POUR SACS DE VIDANGES ORDINAIRES À UN PRIX DONNÉ, DANS DES POINTS DE VENTES OU PAR L'ACHAT DE SACS SPÉCIFIQUES DISPONIBLES DANS DE MULTIPLES POINTS DE VENTES SUR UN PRINCÍPE D'UTILISATEUR PAYEUR.

B. TARIFICATION AU POIDS

EST UN MODE PLUS PERVERS CAR OBLIGATION : ...
D'IDENTIFICATION DE LA PORTE ET DU CONSOMMATEUR,
DONC UN PLUS GRAND CONTRÔLE DES HABITUDES DE
CONSOMMATION DU CITOYEN. CE MODE DE TARIFICATION
IMPOSE DES BACS SPÉCIFIQUES AVEC ÉTIQUETTES
D'IDENTIFICATION POUR FACTURATION PAR VOIE
POSTALE. SUR UN PRINCIPÉ D'UTILISATEUR PAYEUR.

C. TARIFICATION À L'ACTE

AUTRE MODE PERVERS CAR IDENTIFICATION DE
L'USAGER OBLIGATOIRE POUR FACTURATION PAR
VOIE POSTALE. CE MODE S'EFFECTUE SUR APPEL
DU SERVICE DE COLLECTE LORSQU'UN NOMBRE
DONNÉ DE SACS SONT REMPLIS.

D. TARIFICATION EN DEUX PARTIES

SURTOUT DESTINÉ AU ENTREPRISES, MAIS RIEN
N'INDIQUE QU'IL NE POURRA ÊTRE EMPLOYÉ
POUR LE SECTEUR RÉSIDENTIEL.

CE MODE DE TARIFICATION EST LE PLUS RÉVOLTANT
CAR DIFFÉRENTES FORMULES SONT À L'ÉTUDE.

- PAR LE BIAIS DE L'IMPÔT FONCIER OU D'UNE TAXE
SPÉCIFIQUE AINSI QU'UN MONTANT VARIABLE

SELON LE VOLUME DE MATIÈRES RÉSIDUELLES
(COMBINAISON FISCALITÉ-TARIFICATION AU VOLUME).

- PAR LE BIAIS DE L'IMPÔT FONCIER OU D'UNE TAXE SPÉCIFIQUE ET UN MONTANT SELON LE POIDS DES MATIÈRES (COMBINAISON FISCALITÉ-TARIFICATION AU POIDS).
- PAR LE BIAIS DE L'IMPÔT FONCIER OU D'UNE TAXE SPÉCIFIQUE ET UN MONTANT VARIABLE À L'ACTE (COMBINAISON FISCALITÉ-TARIFICATION À L'ACTE).
- UN MONTANT FIXE ET UN MONTANT VARIABLE SELON LE VOLUME (VARIANTE TARIFICATION AU VOLUME EN DEUX PARTIES).
- UN MONTANT FIXE ET UN MONTANT VARIABLE SELON LE POIDS (VARIANTE TARIFICATION AU POIDS EN DEUX PARTIES).
- UN MONTANT FIXE ET UN MONTANT VARIABLE SELON LE NOMBRE DE LEVÉES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (VARIANTE TARIFICATION À L'ACTE EN DEUX PARTIES).

DE PLUS LORSQU'UN CITOYEN CONTOURNÉRA CES RÈGLES, IL SERA CONSIDÉRÉ DÉLINQUANT (TERME QUI REVIENT SOUVENT DANS LE RAPPORT DU PMGMR) ET DEVRA PAYER DES AMENDES.

JE M'OPPOSERAI FAROUCHEMENT À CES TYPES DE PRATIQUES SCANDALEUSES (POUR NE PAS DIRE MAFIEUSES).

AUTRE ABÉRATION, LA NOTION DE TARIFICATION DES DÉCHETS DANS LA PERSPECTIVE DE MISE EN VALEUR FINANCIÈRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR LE PLUS GRAND BÉNÉFICE DU MARCHÉ DE LA TRANSFORMATION DE CES MATIÈRES, SELON LA VISION TRÈS AFFAIRISTE ÉTATS-UNIENNE EN GRANDE OPPOSITION À LA SUPPOSÉE VERTU DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

II. COMMENTAIRES SUR LE MÉMOIRE DE COLLECTE SÉLECTIVE QUÉBEC (CSQ) ET SES PARTENAIRES

EN PARCOURANT LE MÉMOIRE DE COLLECTE SÉLECTIVE QUÉBEC (CSQ) ET SES PARTENAIRES INDUSTRIELS, J'AI CONSTATÉ QUE CES GROUPES DE PRESSION ANIMÉS PAR UNE VISION TRÈS AFFAIRISTE SOUS LE PRÉTEXTE DE LA CRÉATION D'EMPLOIS AURONT TRÈS CERTAINEMENT UNE INFLUENCE TRÈS GRANDE SUR LES PRISES DE DÉCISION FUTURES DU LÉGISLATEUR EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE DE LA TARIFICATION À L'USAGER DE LA COLLECTE SÉLECTIVE, AU DÉTRIMENT DU SIMPLE CITOYEN QUI EST CONCERNÉ PAR L'OBJET QUI ME PRÉOCCUPE.

CEPENDANT CES LOBBY NE MENTIONNENT PAS QUE LES EMPLOIS CRÉÉS DANS LE DOMAINE DU RECYCLAGE SONT DES

EMPLOIS À DES CONDITIONS INHUMAINES RÉMUNÉRÉS LE PLUS SOUVENT AU SALAIRE MINIMUM AVEC DES GRANDS RISQUES POUR LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS MAL PROTÉGÉS, QUI SONT AMENÉS À MANIPULER DES DÉCHETS DE TOUTES SORTES EXTRÊMEMENT DANGEREUX DONT CERTAINS DÉGAGENT DES GAZ TRÈS TOXIQUES. JE ME PRONONCE EN CONNAISSANCE DE CAUSE POUR LA SIMPLE RAISON QUE JE TRAVILLAIS DANS UNE USINE DE RECYCLAGE DE CONTENANTS DE BOISSONS GAZEUSES ET DE BOUTEILLES EN PLASTIQUE PAYÉ AU SALAIRE MINIMUM. J'AI ABANDONNÉ L'EMPLOI AU BOUT DE 2 JOURS POUR CAUSES D'ALERGIES CUTANÉES RELIÉES AUX RESTES DE BOISSONS FERMANTÉS DANS LES CONTENANTS.

LES MOTS D'ORDRE SONT : COMPÉTITIVITÉ, MARCHÉ, RENDÉMENT ET BIENTÔT PROFITABILITÉ (BÉNÉFICE). CETTE APPROCHE DONNE UNE TOUTE AUTRE PERSPECTIVE À LA COLLECTE SÉLECTIVE EN CONTRADICTION FLAGRANTE AVEC LE SOIT-DISANT SOUCI DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT CAR ORIENTÉE VERS UNE BUSINESS QUI AURA DES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES SUR LE CONSOMMATEUR.

CECI AMÈNE CES GROUPES DE PRESSION À APPUYER TRÈS CERTAINEMENT LE LÉGISLATEUR DANS UNE DÉMARCHÉ DE TARIFICATION AU CITOYEN, LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES. EN CE SENS LA PROPOSITION DE LA CSQ DE RÉDUIRE LA FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DES ORDURES SERAIT TRÈS PROFITABLE CI UNE TARIFICATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EST APPLIQUÉE, CAR CETTE MESURE

OBLIGERAI LE PARTICULIER À UTILISER PLUS DE BACS DE RECYCLAGE DONC UN PAIEMENT DE COLLECTE SUPÉRIEUR.

ABSOLUMENT INTOLÉRABLE ET INACCEPTABLE.

DE PLUS LA CSQ MILITE EN FAVEUR D'UNE HARMONISATION AVEC LES DISPOSITIONS DE LOI 90 ONTARIENNE QUI PRÉCONISE ENTRE-AUTRE L'APPROCHE DE LA RESPONSABILITÉ PARTAGÉE ENTRE LES ENTREPRISES, LES MUNICIPALITÉS ET LES CONSOMMATEURS.

JE REJETE CETTE VOTE POUR 3 RAISONS.

1. CETTE LOI NE PRÉVOIT PAS UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE AVEC LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL
2. SI LA RESPONSABILITÉ PARTAGÉE AVEC LE CONSOMMATEUR S'EST TRADUIT EN ONTARIO PAR UNE RÉGLEMENTATION TRÈS CONTRAIGNANTE FINANCIÈREMENT POUR LE CITOYEN DU SECTEUR RÉSIDENTIEL.
3. LE QUÉBEC PAR SON STATUT DE SOCIÉTÉ DISTINCTE OFFICIEUSEMENT, N'A NULLEMENT BESOIN DE S'HARMONISER AVEC L'ONTARIO, L'OUEST CANADIEN ET LES ÉTATS-UNIS.

III. MISE AU POINT

LE QUÉBEC ÉTANT UNE SOCIÉTÉ DISTINCTE EN AMÉRIQUE DU NORD, JE REJETE ET JE REFUSE LA TENDANCE ACTUELLE DE CERTAINS GROUPES DE PRESSION ET DES DIVERS PALIERS GOUVERNEMENTAUX À VOULOIR SANS CESSER NOUS COMPARER À L'ONTARIO OU LES ÉTATS-UNIS POUR JUSTIFIER L'ADOPTION DE MESURES SOCIOÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES ONTARIENNES OU ÉTATS-UNIENNES QUI DÉTRUISENT LES FONDEMENTS MÊME DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE. JE NOMME CELÀ DE L'IMPOSTURE.

IV. PISTES DE SOLUTIONS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RÉDUCTION À LA SOURCE DE CERTAINS DÉCHETS

LA RÉCUPÉRATION DE CERTAINES MATIÈRES PAR LA COLLECTE SÉLECTIVE DOIT ABSOLUMENT RESPECTER LA BASE VOLONTAIRE DES CITOYENS.

A. CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ÉDUCATIONNELLES

EFFECTUER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION PÉRIODIQUES PAR L'ÉDUCATION POPULAIRE SANS AUCUN OBJECTIF D'APPLICATION DE MESURES COERCITIVES FUTURES, MAIS EN EXPLIQUANT CLAIREMENT LES RAISONS DE LA NÉCESSITÉ À LA COLLECTE DE CERTAINES MATIÈRES.

EXEMPLE: COMPTE TENU DE L'EXPLOITATION EXCESSIVE DE NOS RESSOURCES NATURELLES POUR L'EXPORTATION VERS LES ÉTATS-UNIS, CERTAINES MATIÈRES PREMIÈRES DISPONIBLES AU QUÉBEC S'ÉPUISENT, TEL QUE LE BOIS, LES RESSOURCES MINIÈRES, IL EST TRÈS IMPORTANT DE RECYCLER ET CONTENANTS EN ALUMINIUM, MÉTAL, PAPIER ETC...
RÉUTILISER CES MATIÈRES POUR LA FABRICATION DE NOUVEAUX PRODUITS AFIN DE SE PRÉMUNIR CONTRE UNE PÉNURIE LOCALE DE MATIÈRES PREMIÈRES APPRÉHENDÉE.
ETC...

B. INSPIRATION FRANÇAISE

IL EST AUSSI POSSIBLE D'ÉTUDIER LES MODES DE COLLECTES SÉLECTIVES EN VIGUEUR DANS CERTAINES RÉGIONS FRANÇAISES NON CONTRAIGNANTS FINANCIÈREMENT POUR LE CITOYEN SELON DES INFORMATIONS REcueillis AUPRÈS D'UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE FRANÇAISE QUI A DÉPOSÉE UN MÉMOIRE À LA COMMISSION. DONC JE CONSIDÈRE QU'IL EST PERTINENT D'ÉVALUER LA FAISABILITÉ D'ADAPTER LOCALEMENT CERTAINS PRINCIPES COMME LES RECYCLERIES MOBILES QUI PARCOURENT PÉRIODIQUEMENT LES QUARTIERS, AINSI QUE D'ÉVALUER CI-POSSIBLE LES MOYENS UTILISÉS PAR D'AUTRES PAYS EUROPÉENS COMME LES PAYS SCANDINAVES ET AUTRES CI LES INFORMATIONS SONT DISPONIBLES ETC...

C. SUIVI D'ACHEMINEMENT DES CONTENUS DE BACS VERTS

PRENDRE DES MESURES POUR S'ASSURER QUE LE CONTENU DES BACS VERTS EST EFFECTIVEMENT ACHÉMINÉ VERS LES USINES DE RECYCLAGE ET NON ORIENTÉ VERS LES SITES D'ENFOUISSEMENT,

D. RÉDUCTION DE CERTAINS DÉCHETS À LA SOURCE

DEPUIS AU MOINS 30 ANS, LA POPULATION EST CONFRONTÉE À UNE SURCONSOMMATION DICTÉE PAR LES INDUSTRIES POUR AUGMENTER LEURS CHIFFRES D'AFFAIRE ET LEURS MARGES DE PROFITS. ELLES PRODUISENT DE PLUS EN PLUS D'ARTICLES JETABLES OU DE PIÈTRES QUALITÉ OBLIGÉANT AINSI LE CONSOMMATEUR À RACHETER EN PERMANENCE DE NOUVEAUX PRODUITS. AVEC LA CONSÉQUENCE DE RETROUVER DANS LES SITES D'ENFOUISSEMENT TOUTS CES OBJETS USÉS PRÉMATURÉMENT SI NON RECYCLABLES.

POUR RÉDUIRE LE VOLUME DE CES DÉCHETS À LA SOURCE, IL FAUT UN CADRE RÉGLEMENTAIRE AFIN QUE LES COMPAGNIES TRANSNATIONALES OU LOCALES PRODUISENT DES OBJETS DURABLES ET RÉUTILISABLES COMME DANS UN PASSÉ PAS SI LOINTAIN QUE CELÀ,

DANS LE MÊME ORDRE D'IDÉE, IL SERAIT APPRÉCIÉ DE VOIR LE RETOUR DE LA VRAIE VAISSELLE LAVABLE. DANS LES CAFÉS ET LES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION RAPIDES À LA PLACE DES CONTENANTS EN (STYROFORME, CARTONS, PLASTIQUE ETC-) À L'EXCEPTION DES COMMANDES À EMPORTER.

LORSQUE JE ME RESTAURE DANS UN TEL LIEU, J'INSISTE TOUJOURS QUE L'ON ME SERVE LES BOISSONS ET LA NOURRITURE DANS DE VRAIES TASSES ET DE LA VRAIE VAISSELLE SI DISPONIBLE.

AVEC LES 2 MESURES PROPOSÉES CI-DESSUS, IL Y A POSSIBILITÉ DE RÉDUIRE DE PLUSIEURS TONNES ANNUELLEMENT LES DÉCHETS NON RECYCLABLES,

E. CONSTRUCTION D'USINES D'INCINÉRATION

EFFECTUER UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET ENVIRONNEMENTALE SÉRIEUSE, IMPARTIALE ET NON IDÉOLOGIQUE POUR ENVISAGER LA CONSTRUCTION D'USINES D'INCINÉRATION, MÊME SI CETTE SOLUTION A ÉTÉ ÉCARTÉE D'EMBLÉ PAR TOUS LES INTERVENANTS IMPLIQUÉS DANS LE DOSSIER DE LA COLLECTE SÉLECTIVE.

IL EST UN SECRET POUR PERSONNE QUE LES SITES D'ENFOUISSEMENT CONTAMINENT LES NAPPES FRÉATIQUES ET NÉCESSITENT DES ESPACES TRÈS IMPORTANTS,

UNE USINE D'INCINÉRATION NÉCESSITE UN ESPACE RESTREINT ET PERMET D'ÉLIMINER LES SITES D'ENFOUISSEMENT TOUT EN ÉVITANT LA CONTAMINATION DES NAPPES FRÉATIQUES, ELLÉ PERMETTRAIT TRÈS CERTAINEMENT DE RÉDUIRE LE COÛT DES COLLECTES, CAR NÉCESSITANT MOINS D'INFRASTRUCTURES.

DE PLUS JE SUIS PERSUADÉ QUE LES TECHNOLOGIES DISPONIBLES ACTUELLEMENT PERMETTENT D'ÉLIMINER PRESQUE TOTALEMMENT LES INCONVÉNIENTS (ODEURS, PARTICULES

NUISIBLES À L'ATMOSPHÈRE ETC...) RELIÉS À L'ÉMANATION DES FUMÉES À L'AIDE DE FILTRES TRÈS PERFORMANTS INTÉGRÉS AUX CHEMINÉES DES USINES.

V. PISTES DE FINANCEMENT

A. RÉOUVERTURE DE LA LOI 102 ET UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL AINSI QUE DES COMMERCES À TRÈS GRANDES SURFACES

POUR ÉVITER QUE LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE DÉRIVE VERS UNE VISION AFFAIRISTE, J'APPUIS PAR PRINCÍPE LA DISPOSITION DE LA LOI 102 QUI FIXE UNE PARTICIPATION DES INDUSTRIES À HAUTEUR DE 50% AU FINANCEMENT DES COÛTS NETS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE AU QUÉBEC À L'EFFET QU'ELLES SONT À LA SOURCE DE LA MAJORITÉ DES DÉCHETS ET DE POLLUTION. DANS LES CIRCONSTANCES, IL EST PEUT-ÊTRE PERTINENT DE RÉOUVRIR LA LOI 102 AFÍN DE RÉVÍSER À LA HAUSSE LA PARTICIPATION INDUSTRIELLE COMME SUGGÉRÉ PAR LA CMM, MAIS J'ESTÍME EXCESSÍF LA PROPOSITION DE LA CMM D'EXÍGER À L'INDUSTRIE D'HONORER EN TOTALITÉ LES COÛTS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE (COMPTE TENU DES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES SUR LES PETITES ENTREPRISES).

ÉTANT DONNÉ QUE C'EST LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL QUI NOUS ÍMPOSE DE NOUVELLES RÉGLES ENVIRONNEMENTALES, IL ME PARAÍT LÉGITÍME QU'IL

PARTICIPE DE FAÇON TRÈS IMPORTANTE AU FINANCEMENT DE LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES AU PROJET DU PMGMR.

IL EST AUSSI ENVISAGEABLE DE DEMANDER LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES COMMERCES AU DÉTAIL À TRÈS GRANDES SURFACES ET DES GRANDES CHAÎNES D'ALIMENTATION. CES MESURES AMÈNERAIENT MALHEUREUSEMENT UNE HAUSSE DE PRIX POUR LES PRODUITS À LA CONSOMMATION.

B. PARTICIPATION FINANCIÈRE COLLECTIVE

JE SUIS DISPOSÉ À ENVISAGER UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE COLLECTIVE PAR UNE AUGMENTATION MINIMALE DE LA TAXE FONCIÈRE ANNUELLE (À DES CONSÉQUENCES MOIN DRAMATIQUES SUR LE BUDGET D'UN MÉNAGE QUE LE SYSTÈME D'UTILISATEUR PAYEUR À L'USAGE QUI EST BEAUCOUPS PLUS CÔTEUX SUR L'ANNÉE) AFIN DE RÉDUIRE LE FARDEAU PÉCUNIER DES MUNICIPALITÉS, MAIS JE REFUSE CATÉGORIQUEMENT TOUTE FORME DE TARIFICATION À L'USAGE OU UNE AUTRE FORMULE CONTRAIGNANTE POUR LE SECTEUR RÉSIDENTIEL ET INSTITUTIONNEL (HÔPITAUX, CENTRES D'ACCUEIL, ETC...) AFIN D'HONORER L'AUTRE TRANCHE À 50% DE LA FACTURE À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS, ET D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS ET L'ÉCHÉANCIER.

JE M'OPPOSERAI FERMEMENT À DE TELLES PRATIQUES.

C. RÉCUPÉRATION D'UNE PART TRÈS IMPORTANTE DES PROFITS FARAMINEUX DES GRANDES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

LA PÉRIODE ACTUELLE D'APPAUVRISSEMENT GÉNÉRALISÉE DE LA POPULATION, GÉNÉRÉE PAR LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE NÉO-LIBÉRALE (ANTI-LIBÉRALE) MISE EN PLACE DEPUIS UNE VINGTAINE D'ANNÉES DÉJÀ, AINSI QUE PAR DES GRANDES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NATIONALES ET INTERNATIONALES (BANQUES, GROUPES FINANCIERS ET D'INVESTISSEMENT ETC...), JE SOUHAITE UN VRAI COURAGE POLITIQUE DE NOS GOUVERNEMENTS À LÉGIFÉRER, AFIN DE SE DONNER DES OUTILS POUR POUVOIR RÉCUPÉRER UNE PART TRÈS IMPORTANTE DES PROFITS FARAMINEUX RÉALISÉS ANNÉE APRÈS ANNÉE PAR CES INSTITUTIONS FINANCIÈRES (À L'EXCEPTION DES CAISSES POPULAIRES ET AUTRES INSTITUTIONS COOPÉRATIVES PAR LA NATURE MÊME DE LEURS MANDATS).

D. DEMANDE D'ANNULATION DES DETTES

IL FAUT AUSSI EXIGER DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES L'ANNULATION DES DETTES PUBLIQUES, NATIONALES, MUNICIPALES ET PERSONNELLES. DE PLUS IL FAUT REJETÉ L'IDÉOLOGIE ÉCONOMIQUE ACTUELLE ET REVENIR À LA NOTION D'ÉTAT PROVIDENCE AFIN DE METTRE UN TERME À LA SAIGNÉE ACTUELLE DE LA CLASSE MOYENNE ET PAUVRE ET DES PETITES ENTREPRISES.

PAR CES MESURES, NOUS POURRONS FINANCER LE
PMGMR (PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES) ET ASSURER LA PÉRENNITÉ
À TRÈS LONG TERME DES SERVICES ET INFRASTRUC-
TURES PUBLIQUES.

CONCLUSION

DANS LE CADRE DU PROJET DE PMGMR, IL EST CRUCIAL DE RESPECTER LE RYTHME NATUREL DE LA PRISE DE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE MÊME CI CELA NÉCESSITE DE REVOIR À LA BAISSÉ L'OBJECTIF ET ALLONGER L'ÉCHÉANCIER FIXÉ INITIALEMENT. JE CONSIDÉRERAI ANTI-DÉMOCRATIQUE, TOTALITAIRE ET DICTATORIAL TOUTE MESURE AUTORITAIRE ENVERS LE CITOYEN POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE 60% DES MATIÈRES RÉSIDUELLES COLLECTÉES D'ICI 2013.

LES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX NE DOIVENT PAS ÊTRE TRAITÉS DANS UNE VISION ÉCONOMICO-FINANCIARISTE. UNE TELLE APPROCHE PERVERTI LES VRAIES VALEURS. PAR CONSÉQUENT JE RECOMMANDE AVEC INSISTANCE LA CONSTRUCTION D'USINES D'INCINÉRATION QUI AURA TRÈS CERTAINEMENT POUR EFFET DE RÉDUIRE LES COÛTS DU PMGMR POUR LES ENTREPRISES ET LES MUNICIPALITÉS. N'EN DÉPLAISE AUX GROUPES ENVIRONNEMENTALISTES.

JE SUIS D'ORIGINE FRANÇAISE ET J'AI VÉCU PENDANT 28 ANNÉES DANS UN QUARTIER AVEC UNE USINE D'INCINÉRATION À 800 MÈTRES DU DOMICILE SANS AUCUN INCONVÉNIENT MAJEUR À L'EXCEPTION DE CERTAINES ODEURS OCCASIONNELLEMENT, QUI POURRONT PROBABLEMENT ÊTRE SUPPRIMÉES EN TRÈS GRANDE PARTIE AVEC LES TECHNOLOGIES ACTUELLES.

ANNEXE

- PENSÉES DU JOUR

- LA VERTU RÉSULTE D'UNE PRISE DE CONSCIENCE PERSONNELLE QUI SE TRADUIT PAR UN ACTE DE FOI ÉCLAIRÉ ET VOLONTAIRE. VOULOIR IMPOSER CECI DE FAÇON COERCITIVE EST UNE ABOMINATION MONUMENTALE (POUR NE PAS DIRE CRIMINEL).

- ILYA DE L'ARGENT EN QUANTITÉS PHARAONIQUES DISPONIBLE, IL FAUT SEULEMENT ALLER LE CHERCHER AU BON ENDROIT, MAIS NULLEMENT DANS LES FONDS DE POCHE DES SIMPLES CITOYENS.

MONTREAL, LE 9 DÉCEMBRE 2003

MESDAMES, MESSIEURS,

J'AUTORISE LA COMMISSION DE CONSULTATION PUBLIQUE,
À RECTIFIER LES ERREURS DE GRAMMAIRE ET D'ORTHOGRAPHES
S'IL YA LIEU, DE MON MÉMOIRE SUR LE PROJET DE PMGMR,
MAIS PAS À REMANIER LE TEXTE À L'EXCEPTION D'UNE
FAUTE DE SYNTAXE FLAGRANTE.

LES PARENTHÈSES ET LES GUILLEMETS SONT DÉLIBÉRÉMENT
PLACÉS AUX ENDROITS OÙ ILS SONT.

VOUS REMERCIANT DE VOTRE COMPRÉHENSION,
JE VOUS PRIÈ DE CROIRE, MESDAMES, MESSIEURS,
L'EXPRESSION DE MES SENTIMENTS, LES PLUS RESPECTUEUX.

GILBERT BAUER (G.B.)